

Compte Rendu du Conseil Municipal

du 16 mai 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie d'Amancey, le 16 mai 2025 à 20h30, après convocation légale du 10/05/2025.

Absents excusés : Mme Céline Ordinaire – Mme Caroline Péguillet – M. Jean-Louis Mourot – M. Pierre Ribard (procuration à M. Claude Cuche) – M. Olivier Chiari (procuration à M. Jean-Victor Vernier).

Secrétaire de séance : M. Gérard Parnet

1 – Election poste 4^{ème} adjoint

Par courrier en date du 27 mars 2025, M. Gaétan Pelletrat de Borde a sollicité M. le Préfet du Doubs afin d'être déchargé de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal de la commune d'Amancey.

Cette décision a été motivée par la nouvelle situation professionnelle de M. Pelletrat de Borde qui n'est plus compatible avec ses fonctions électives.

Par courrier en date du 15 avril 2025, M. le Préfet a accepté ces démissions conformément à l'article L. 2122-15 du code général des collectivités territoriales.

M. le Maire propose de pourvoir à la vacance de ce poste de 4^{ème} adjoint au Maire de la Commune d'Amancey et fait appel à candidature.

Après concertation, M. Jean Victor Vernier se positionne pour être candidat.
Pas d'autre candidature.

Résultat du vote :

- Nombres de votants : 11
- Blancs et nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 10

Ont obtenus : M. Jean Victor Vernier : 10

M. Jean Victor Vernier est élu 4^{ème} adjoint au Maire de la Commune d'Amancey.

2 – FSL / FAAD

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), ni au Fonds d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté (FAAD), compétence du Département du Doubs.

Validé à l'unanimité.

3 – Feux d'artifice

Le CM retient la proposition de la Sté PYRAGRIC concernant le tir du feu d'artifice du 14 juillet 2025 pour un montant de 3 900 € TTC.

4 – Subvention

- Loves Dances : 1 100 €
- Indemnité de gardiennage de l'église : 126.91 €
- Semons l'espoir : 150 € (Opération Communes Solidaires)

5 - Rapport annuel du délégataire

M. le Maire présente le rapport annuel 2024 du délégataire.

Ce compte rendu expose les résultats indicateurs de performance du service.

	Chiffres clés : 2024	Chiffres clés : 2023
Nombre de compteurs	386	386
Eau Facturée	50 448 m3	50 740 m3
Volume mis en distribution	51 654 m3	52 205 m3
Longueur de canalisation	11.15 km	11 km
Rendement	97.7 %	97.19 %
Analyses bactériologiques	100 %	83.3 %
Perte en réseau	0.3 m3/km/jour	0.36 m3/km/jour
Prix € TTC / m3	3.4676 €	3.1464 €

Travaux réalisés à la charge de l'exploitant :
4 renouvellements de branchement
1 compteur neuf

Le rapport est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

6 – Projet Urbain Partenarial (P.U.P)

Lors de la séance précédente, l'assemblée avait validé le paiement par M. Antoine MARECHAL et Mme Camille COULET, pétitionnaire du permis de construire, la participation financière concernant la convention du Projet Urbain Partenarial (PUP) n°5.

Or, après vérification, il s'avère que le propriétaire avait déjà réglé cette participation en 2017. C'est pourquoi, il est nécessaire d'annuler la délibération prise en ce sens.

Validé à l'unanimité

7 – Travaux 2025

- ***Vidéoprotection***

M. le Maire présente le devis de la Sté Polysécurité pour la pose et la mise en fonctionnement d'une caméra supplémentaire à installer à l'entrée du village côté Fertans pour un montant de 4 138.00 € HT.

Validé à l'unanimité

8 – Questions diverses

- **Droit de préemption**

La commune n'exerce pas son droit de préemption concernant la parcelle cadastrée section AC n°151.

- **Entretien chemins communaux**

M. Jean Michel Bourgon présente le devis de l'entreprise SARL Tisserand concernant le fauchage des accotements des chemins communaux pour un montant de 2 496.00 € TTC.

Validé à l'unanimité

- **Découverte Ravin de Valbois**

Dans un souci de favoriser l'ancrage local de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois, le Conservatoire d'Espace Naturel invite l'ensemble des élus à une visite de découverte de la réserve naturelle le samedi 28 juin 2025 (rdv à 09h45 sur le parking de l'église de Chassagne-Saint-Denis). Cette visite sera l'occasion de faire découvrir la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois et son patrimoine naturel exceptionnel et de vous présenter les mesures de gestion engagées par le gestionnaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Affiché le 20/05/2025

Philippe MARECHAL
Maire d'AMANCEY